



# Municipalité de Cap-Saint-Ignace

*D'abord et avant tout  
la belle campagne!*

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CAP-SAINT-IGNACE  
MRC DE MONTMAGNY**

## **AVIS PUBLIC**

### **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

L'AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, mentionnant qu'il y aura une assemblée publique de consultation concernant le projet de règlement relatif à la salubrité, à l'occupation et à l'entretien des bâtiments et logements.

#### **Date et lieu :**

Le lundi 30 mars 2026 à 19 h 30  
À la salle du Conseil au Centre culturel de Cap-Saint-Ignace  
100, place de l'Église  
Cap-Saint-Ignace (Québec) G0R 1H0

#### **Objet de l'assemblée**

L'assemblée de consultation publique a pour but d'expliquer le projet de règlement qui vise à encadrer les situations de vétusté, de nuisance et de délabrement des bâtiments mal entretenus sur le territoire de la municipalité de Cap-Saint-Ignace. L'objectif vise à inciter les propriétaires d'immeuble à entretenir leur bien immobilier conformément aux dispositions prévues au chapitre IV du titre I de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

#### **Disponibilité du projet de règlement**

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h. De plus, ce dernier est aussi disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Cap-Saint-Ignace, ce 12 mars 2026.

Sophie Boucher  
Directrice générale et greffière-trésorière